

Sécurité routière : plusieurs journées de prévention dans les collèges vauclusiens



Chaque année, le <u>Département de Vaucluse</u> organise plusieurs journées de sensibilisation autour de la sécurité routière dans les collèges du départements. Sept interventions sont prévues à partir de ce jeudi 11 décembre.

Depuis 1996, le Département de Vaucluse met chaque année en place des actions de prévention à destination des collégiens du territoire, appelées les « Campus Sécurité Routière ». En quasiment 30 ans, ce sont plus de 131 500 jeunes, dont 3 493 au cours de l'année scolaire 2024-2025, qui ont été sensibilisés.

L'objectif est d'apprendre aux élèves les bons comportements à adopter pour se protéger et protéger les autres, qu'ils soient piétons, utilisateurs de trottinettes, cyclistes, motocyclistes, ou encore futurs



conducteurs. « Cette action collective inculque aux adolescents des valeurs de respect et de responsabilité », précise <u>Christelle Castanier</u>, vice-présidente du Département en charge de la Commission Sport, de la Vie Associative et des Collèges.

Sept journées de prévention en 2025-2026

Cette année, l'initiative est reconduite au travers de sept journées de prévention programmées jusqu'en février prochain, qui représentent un investissement de près de 39 000€ pour le Département. La première se tiendra ce jeudi 11 décembre à partir de 8h45 au collège Jean Giono à Orange. Diverses animations seront proposées toute la journée.

Six autres dates suivront les prochaines semaines :

- Mardi 16 décembre au collège Vallée du Calavon à Cabrières d'Avignon,
- Mardi 13 janvier au collège Gérard Philippe à Avignon,
- Jeudi 15 janvier au collège François Raspail à Carpentras,
- Mardi 20 janvier au collège Champfleury à Avignon,
- Mardi 27 janvier au collège Rosa Parks à Cavaillon,
- Mardi 3 février au collège Jules Verne au Pontet.

Les élèves de La Salle prennent de la hauteur avec Enedis



Ecrit par le 19 décembre 2025



Enedis vient d'accueillir des élèves du lycée <u>La Salle d'Avignon</u> sur sa base opérationnelle de Carpentras. Pour le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité français, il s'agissait de permettre à cette trentaine d'élèves de bac professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MÉLEC) de se former aux enjeux de sécurité. Pour cela, les futurs électriciens ont pu découvrir concrètement les travaux en hauteur ainsi que les techniques d'ascension et les règles de sécurité associées.

- « Enedis a souhaité compléter les enseignements théoriques dispensés en lycée par une approche concrète et pédagogique. »
- « Le travail en hauteur fait partie des situations à risques majeures dans les métiers du réseau électrique, explique le groupe Enedis. En accueillant les élèves sur le terrain, Enedis a souhaité compléter les enseignements théoriques dispensés en lycée par une approche concrète et pédagogique, fondée sur la prévention, les bons réflexes de sécurité et la connaissance des équipements. Encadrés par des techniciens et des experts prévention d'Enedis, les élèves ont découvert les principaux moyens d'ascension utilisés sur les chantiers et les règles strictes qui conditionnent toute intervention en hauteur. »



Ecrit par le 19 décembre 2025







Crédit : DR/Enedis









Crédit: DR/Enedis

Lors de cette immersion s'inscrivant dans le cadre du programme national '<u>Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique</u>', qui vise à accompagner la formation des futurs professionnels des réseaux électriques face aux enjeux de la transition écologique, plusieurs ateliers pratiques mobilisant une dizaine de collaborateurs d''Enedis ont permis aux élèves d'observer et de comprendre les techniques d'ascension sur poteau, l'utilisation d'équipements de protection collective et individuelle ainsi que les interventions en nacelle.



Crédit: DR/Enedis

Par ailleurs, un temps spécifique a également été consacré à la présentation des métiers techniques de la distribution d'électricité et des parcours professionnels accessibles au sein de la filière, ainsi qu'à la culture d'entreprise en matière de prévention, santé et sécurité d'Enedis qui a recruté 182 personnes en 2025 en Provence Alpes du Sud (Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes), dont 127 CDI et 55 contrats d'alternance.

Dans le même temps, le secteur prévoit également 2 888 recrutements nécessaires d'ici à 2030 sur 15 métiers techniques 'cœurs réseaux électriques' en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réussir la transition



écologique, selon l'étude 'Besoins en emplois et compétences de la filière des réseaux électriques'.

L.G.

Don de vêtements de protection

A l'occasion de cette journée immersive, Enedis a effectué un don de vêtements de travail à fonction de protection contre le risque électrique au Lycée La Salle d'Avignon. Le but étant de contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage et de renforcer la prévention des risques et la santé-sécurité des élèves de cet établissement engagé dans le programme national 'Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique' porté par la filière des réseaux électriques aux côtés de l'Éducation nationale. Ce dispositif vise à anticiper les besoins massifs de recrutement liés à l'électrification des usages et à la décarbonation, en rapprochant les lycées professionnels des entreprises des réseaux électriques.

Le détention nocturne de proxotyde d'azote interdite en Vaucluse



Ecrit par le 19 décembre 2025



Face à la hausse de la consommation détournée de proxotyde d'azote, notamment par des mineurs, le préfet de Vaucluse a pris un arrêté préfectoral interdisant sur tout le département, jusqu'au 15 mai 2026, la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote, sous quelque forme que ce soit (cartouches, ballons, bouteilles ou tout autre contenant), à des fins récréatives détournées, de 19h à 7h.

Jusqu'à 15 000€ d'amende

Cet arrêté vient compléter les mesures prévues par la loi du 1er juin 2021 visant à prévenir les usages dangereux du protoxyde d'azote : interdiction de la vente ou de l'offre de ce gaz aux mineurs dans tous les commerces, lieux publics et sur internet (infraction passible d'une amende de 3 750€) ; punition par 15 000€ d'amende de toute incitation à un mineur à détourner un produit pour en obtenir des effets psychoactifs ; interdiction de la vente de protoxyde d'azote dans les débits de boissons et de tabac.

L'inhalation de protoxyde d'azote est source de grave danger pour les consommateurs comme pour les tiers. Face à ce phénomène, le préfet de Vaucluse renforce la réglementation encadrant la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote à des fins détournées sur l'ensemble du territoire du département.

Quelles conséquences pour la santé?

La consommation de protoxyde d'azote entraîne des conséquences graves pour les consommateurs, les tiers et l'environnement :

• Les consommateurs ponctuels peuvent être sujets à des vertiges, pertes de connaissance, brûlures par le froid. A long-terme, les usagers risquent de développer des troubles neurologiques graves



(paresthésies, difficultés motrices, troubles sexuels), et des complications vasculaires et psychatriques.

- Les accidents de la route imputables au protoxyde d'azote sont de plus en plus nombreux, des effets secondaires pouvant survenir dans les 30 à 45 minutes suivant l'inhalation (vertiges, distorsions visuelles, trous noirs).
- Les bonbonnes et cartouches sont souvent abandonnées sur la voie publique, générant une pollution importante et un risque d'explosion.

En parallèle, le préfet a choisi de financer diverses actions de prévention à destination des jeunes, dans les écoles et les établissements festifs.

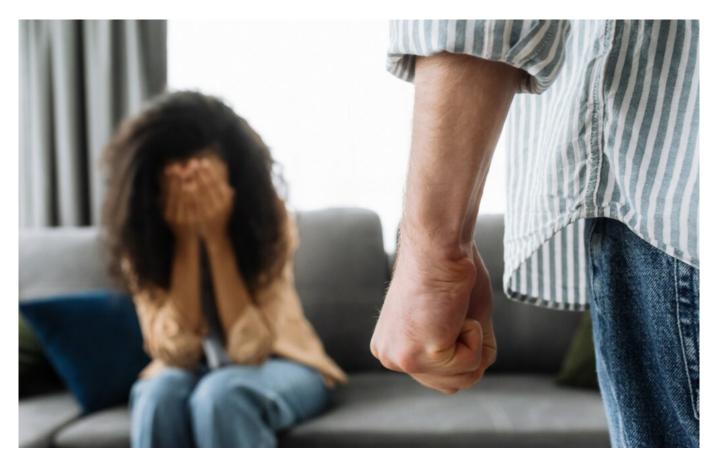
L.G.

Les personnes concernées directement ou indirectement peuvent contacter Drogues Info Service au 0 800 23 13 13.

Prévention des violences conjugales : un bilan prometteur en Provence-Alpes-Côted'Azur



Ecrit par le 19 décembre 2025



Depuis leur déploiement progressif en 2021, les Centres de prise en charge des auteurs (CPCA) en Provence-Alpes-Côte-d'Azur jouent un rôle clé dans la prévention et la lutte contre la récidive des violences conjugales, avec plus de 5 704 personnes accompagnées depuis 2022 dans la région. Les stages de responsabilisation ou encore la tenue d'entretien individuel de responsabilisation, ainsi que d'autres dispositifs d'accompagnement, font de l'ensemble des CPCA répartis sur le territoire des structures clés pour prévenir le passage à l'acte ; avec pour priorité la sécurisation des victimes. La mise en place d'une communication dédiée depuis trois ans a contribué à faire émerger, chez les auteurs comme dans leur entourage, une prise de conscience du besoin d'accompagnement.

En tout, 5 704 personnes ont été prises en charge dans les deux centres de la région (le CPCA Région Sud et le <u>CPCA l'Olivier</u>, anciennement CPCA Kaleïdo) : pour une prise en charge globale et pluridisciplinaire des auteurs de violences conjugales, tant sur la base du volontariat que dans le cadre de mesures judiciaires. Sur l'ensemble du territoire français, ce sont au total 66 694 personnes qui ont été reçues par les 30 centres entre 2021 et fin 2024.

Localement le CPCA l'Olivier, géré à Carpentras par <u>l'association Rhéso</u>, a accompagné 347 personnes alors que le CPCA Région SUD, géré par <u>l'association En chemin</u>, a reçu 1 664 personnes.

Le CPCA l'Olivier intervient en Vaucluse, dans le Nord des Bouches-du-Rhône, dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence (en jaune sur la carte ci-dessous). Celui de la Région Sud couvre la partie



Sud des Bouches-du-Rhône, le Var ainsi que les Alpes-Maritimes (en bleu).



« Un changement de mentalité s'opère en France. »

Olga Louis Richon du CPCA l'Olivier

Un dispositif régional clé pour prévenir les violences conjugales

L'accompagnement dure en moyenne 143 jours, une durée que les professionnels souhaiteraient pouvoir augmenter pour atteindre 12 mois de suivi. Les professionnels l'assurent, il n'y a pas de 'profil type' parmi les personnes reçues. Les auteurs sont de tout âge, de différentes catégories socioprofessionnelles, avec une majorité en emploi, provenant de milieux ruraux et urbains. Certains sont encore en couple, tandis que d'autres sont séparés. « Un changement de mentalité s'opère en France depuis quelques années car certains évènements dramatiques ont mis en lumière l'importance de la protection des victimes et la nécessité de la prise en charge des auteurs de violences conjugales. Il est ainsi reconnu que nous faisons face à un problème de santé publique et que beaucoup d'entre nous sont concernés, dans le



Ecrit par le 19 décembre 2025

cercle familial, amical ou professionnel. Pour protéger les victimes et éviter les passages à l'acte, il est nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement pour mieux prendre en charge les personnes qui entrent volontairement dans cette démarche de suivi », explique la porte-parole Olga Louis Richon du CPCA l'Olivier porté par l'APERS (Association pour la Prévention et la Réinsertion Sociale).

Augmentation des demandes d'accompagnement hors du cadre judiciaire dans la région

La structuration d'une communication idoine via la création, fin 2023, du site internet (https://auteurs.arretonslaviolence.fr/) a permis que les auteurs et leur entourage s'engagent dans une démarche volontaire pour sortir de cette spirale infernale. Les centres en Provence-Alpes-Côte-d'Azur notent ainsi une augmentation significative du nombre de demandes d'accompagnement d'auteurs de manière volontaire, passant de 62 en 2022, à 267 en 2024.

Au niveau national, cette communication a permis une augmentation de 80% entre 2021 et 2023. Les auteurs mais aussi les victimes ou les proches n'hésitent plus à prendre attache avec les centres pour entrer dans une procédure de suivi, notamment via le site internet.

« Être accompagné pour comprendre, changer, et ne plus jamais reproduire ce que j'ai fait », explique d'ailleurs un auteur de violences conjugales pour expliquer se demande d'accompagnement.

Les démarches volontaires constituent une première prise de conscience chez les auteurs et représentent une occasion forte d'enclencher un suivi pour protéger les victimes. Pour éviter les passages à l'acte, les professionnels des CPCA estiment nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement de ces auteurs qui poussent les portes des centres.

Une prise en charge globale pour prévenir le passage à l'acte et éviter les récidives

Un parcours au sein d'un CPCA débute par un entretien individuel qui permet d'évaluer les besoins et de déterminer les services les plus adaptés, tels que les groupes de parole et un accompagnement individuel. Les auteurs peuvent intégrer ces services selon leurs besoins, leurs obligations (notamment l'obligation de soin), ou volontairement. Ces suivis sont réalisés par des professionnels de différents corps de métier, surtout des psychologues pour les suivis de groupe et/ou psychoéducatifs ou psychothérapeutiques individuels.

Le socle du suivi s'articule autour d'actions de responsabilisation de l'auteur face à ses actes. 11 022 personnes ont ainsi participé à un stage payant de 'responsabilisation' sur le territoire national en 2023, dans le cadre de ces actions.

Le nombre de participants par stage oscille entre 10 et 15 personnes mais la demande demeure forte et en augmentation, avec des listes d'attente fréquentes. La durée des stages est variable, d'une à six journées consécutives.

« Il est désormais indispensable de créer un 'vrai' réseau des CPCA pour donner une meilleure assise sur les territoires à ces centres et aider les victimes partout en France. »

José Becquet du CPCA Région Sud



Ecrit par le 19 décembre 2025

Au-delà des actions de responsabilisation, des centres sur certains territoires proposent un accompagnement psychothérapeutique et médico-social et d'autres un accompagnement socio-professionnel visant notamment l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et le maintien des liens familiaux en fonction de la situation. 6 399 personnes étaient ainsi engagées dans une démarche de soins en 2023 en France.

Pour José Becquet du CPCA Région Sud porté par l'association En Chemin : « Le bilan réalisé sur ces premières années d'existence nous confirme qu'il est désormais indispensable de créer un 'vrai' réseau des CPCA pour donner une meilleure assise sur les territoires à ces centres et aider les victimes partout en France. »

L.G.

Vague de chaleur : avertissement vital pour protéger les animaux





<u>L'association Peta</u> (Pour un traitement éthique des animaux) met en garde contre le fait de laisser un animal dans une voiture en stationnement et partage d'autres conseils susceptibles de sauver des vies.

Les températures grimpent cette semaine, et la France se prépare à subir une grosse vague de chaleur qui pose des dangers pour les personnes les plus vulnérables, ainsi que pour les animaux. La canicule présente un risque élevé pour la santé de nos animaux de compagnie, et il est vital de rappeler de ne jamais les laisser dans un véhicule en stationnement :

- Ne laissez jamais un animal dans une voiture garée par temps chaud, même pendant une courte durée et avec les fenêtres légèrement ouvertes. <u>Un chien enfermé dans une voiture en stationnement</u> peut mourir d'un coup de chaleur en quelques minutes, y compris lorsque la voiture n'est pas garée au soleil. Lorsqu'il fait 26 degrés, la température à l'intérieur d'une voiture à l'ombre peut être de 32 degrés, et l'intérieur d'une voiture garée au soleil peut atteindre les 70 degrés.
- Aidez les animaux piégés dans un véhicule garé
 Si vous apercevez un chien en détresse dans une voiture, relevez le modèle et la couleur du
 véhicule, ainsi que le numéro de la plaque d'immatriculation et appelez la police, puis essayez
 de retrouver le propriétaire de la voiture si possible. Assurez-vous que quelqu'un garde un œil
 sur l'animal pour évaluer l'urgence de la situation.

Si la police n'intervient pas ou n'arrive pas à temps et que la vie du chien semble être en danger imminent, entourez-vous d'un ou plusieurs témoins qui pourront confirmer votre évaluation de la situation, puis entreprenez de libérer l'animal en souffrance du véhicule, transportez-le à l'ombre et attendez l'arrivée de la police.

Tout chien présentant un ou plusieurs symptômes d'un coup de chaleur (agitation, halètement rapide ou pénible, vomissements, état léthargique, manque d'appétit ou de coordination) nécessite des soins urgents. Vous pouvez tenter de le rafraîchir en lui mettant de l'eau à disposition et en lui appliquant une serviette humide et froide sur la tête et la poitrine, ou bien en l'immergeant dans de l'eau tiède (jamais glacée). Ensuite, conduisez rapidement l'animal chez un vétérinaire.

 \ll À la différence des humains, les chiens ne peuvent se refroidir qu'en haletant et en transpirant par leurs coussinets. »

En règle général, quand il fait très chaud, laissez vos chiens à l'intérieur. À la différence des humains, les chiens ne peuvent se refroidir qu'en haletant et en transpirant par leurs coussinets. Les hautes températures peuvent occasionner un coup de chaleur ou des séquelles permanentes et même s'avérer



fatales.

- Fournissez de l'eau et de l'ombre. Si les animaux doivent être laissés à l'extérieur, il faut leur donner de l'eau à profusion et suffisamment d'ombre, tout en tenant compte du déplacement du soleil. Même de courtes durées d'exposition directe au soleil sont susceptibles d'entraîner des conséquences graves pour leur santé.
- Marchez, ne courez pas. Lorsque qu'il fait très chaud et humide, ne faites jamais faire d'exercice à votre chien en le faisant courir à côté de votre vélo ou en <u>l'emmenant courir avec vous</u>. Voulant vous faire plaisir, le chien s'écroulera avant d'abandonner, et il sera alors peutêtre déjà trop tard pour le sauver.
- Prenez garde aux sols exposés au soleil. Quand il fait chaud, le goudron peut chauffer jusqu'à atteindre entre 55 et 80 degrés, ce qui suffit à gravement brûler les pattes d'un animal. Touchez le sol avant de promener votre animal s'il est trop chaud au contact pour votre main, il est trop chaud pour les coussinets de votre chien. Privilégiez l'herbe et éviter si possible les sols chauds, ou attendez qu'ils rafraichissent pour promener votre compagnon. Planifiez si possible les ballades tôt le matin ou en fin de soirée.

Les animaux sauvages peuvent également souffrir de la chaleur :

• Fournissez aux oiseaux de l'eau fraîche. Vous pouvez disposer des plats peu profonds sur les rebords de fenêtres, les balcons et les terrasses ainsi que dans les jardins. Si possible, placez les récipients à l'ombre pour garder l'eau plus fraîche. Nettoyez les récipients avec de l'eau et un peu de vinaigre (n'utilisez pas de savon, car les restes de savon peuvent retirer aux oiseaux les huiles naturelles présentes sur leurs plumes).

L.G.

Plus d'informations <u>sur le site de PETA</u>.

Carpentras : une soirée d'échanges sur le





mal-être à l'adolescence



La Ville de <u>Carpentras</u>, le <u>centre hospitalier de Montfavet</u> et le point écoute <u>Le Passage</u> organisent une soirée autour du du thème du mal-être à l'adolescence ce mercredi 21 mai.

Une soirée d'échanges, dédiée aux jeunes et à leurs parents, sur le thème 'Quand le dialogue apaise : jeunes et parents face aux épreuves de l'adolescence', est organisée ce mercredi dans le cadre de la commission de prévention du suicide.

Cette rencontre coanimée par Le Passage, une psychologue spécialisée en prévention de la crise suicidaire et un infirmier, vise à offrir des clés de compréhension et de dialogue pour mieux accompagner les adolescents dans cette période souvent délicate.

Lors de la soirée, les participants pourront profiter d'une mosaïque théâtrale (scénettes d'une dizaine de minutes) réalisée par des jeunes accompagnés par la <u>Mission Locale de Carpentras</u>, mais aussi d'un temps d'échange libre et créatif animé par l'association <u>Art et Vie de la Rue</u>.

Inscription conseillée auprès de l'accueil du Passage au 04 90 67 07 28.



Mercredi 21 mai. De 18h à 20h. Cour de la Maison du Citoyen. 35 Rue du Collège. Carpentras.

Institut Sainte-Catherine, mercredi 26 mars, Journée de dépistage du cancer du colon



À l'occasion de Mars Bleu, Sainte-Catherine se mobilise pour une opération de sensibilisation du dépistage du cancer colorectal, mercredi 26 mars. De nombreux stands d'information et de sensibilisation seront proposés au grand public de 9h à 16h, à l'accueil B1 de l'Institut du cancer Sainte-Catherine à Avignon. La journée est également dévolue au personnel.

Sur les 3 100 nouveaux patients reçus annuellement à Sainte-Catherine, 540 sont atteints d'un cancer



digestif. En 2024, 130 patients atteints d'un cancer digestif ont été inclus dans un essai clinique. L'unité fonctionnelle Onco-Digestif de Sainte-Catherine prend en charge ces cancers avec deux oncologues radiothérapeutes et quatre oncologues médicaux.

Pourtant, moins de 45% des personnes ciblées se font dépistées

Dans 90% des cas, ce cancer peut être guéri lorsqu'il est détecté à un stade précoce. Pourtant, selon les derniers chiffres publiés par Santé publique France, le taux de participation au programme national de dépistage reste bien en-dessous des recommandations européennes d'un seuil minimum de 45%.

Un colon géant pour mieux comprendre

Un colon géant sera installé sur le parking, à l'entrée de l'accueil B1, pour permettre d'expliquer plus facilement et de bien visualiser comment des cellules cancéreuses peuvent se retrouver dans le colon. Une animation soutenue par l'association Sept.



Copyright sainte Catherine

Un espace confidentiel pour en parler avec un professionnel

Une bulle d'information dotée d'un espace confidentiel, permettra de renseigner le public sur le dépistage organisé après 50 ans, et accompagnera les personnes éligibles à remplir le questionnaire. Une animation possible grâce à Astrazeneca.

Des diététiciennes et une enseignante en activité physique

Les visiteurs pourront échanger avec les diététiciennes et l'enseignante en activité physique adaptée (APA) de l'établissement. Des exercices simples du quotidien seront proposés aux plus volontaires, parce que bien manger et bouger est aussi la clé pour éviter les cancers.

La preuve par la pratique

Les visiteurs pourront également pédaler sur le vélo qui leur préparera un smoothie de fruits frais. Une animation rendue possible grâce à Experf. Enfin des stands de prévention distribueront des kits de dépistage.



Ecrit par le 19 décembre 2025







Copyright sainte-Catherine

Les salariés de sainte-Catherine ne seront pas oubliés

Cette journée de sensibilisation sera également dévolue aux salariés de l'institut du cancer Avignon Provence, via un questionnaire pour mieux identifier ses connaissances sur le cancer colorectal et ses méthodes de dépistage.

Nombre de salariés

Renforcer la prise de conscience

Des ateliers d'une heure seront également proposés et animés par des experts oncologues, radiothérapeutes, gastro-entérologue et infirmière en pratique avancée. L'objectif est de renforcer la prise de conscience sur ce cancer et d'inciter chaque salarié à participer activement au dépistage et de devenir les ambassadeurs de la bonne conduite à tenir.

Un dépistage pour les personnes âgées de 50 à 74 ans

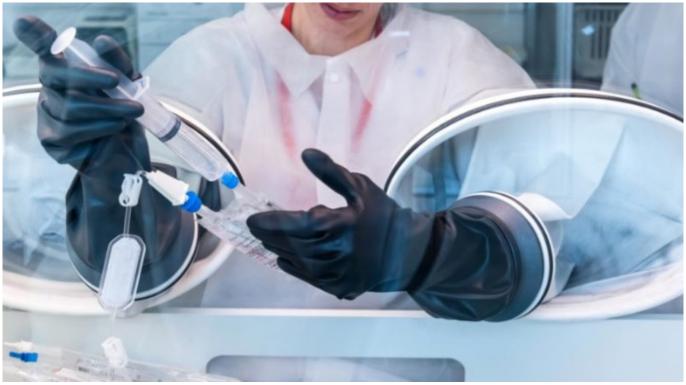
Le test du dépistage organisé est totalement indolore, facile d'utilisation et efficace. Le dépistage organisé du cancer colorectal, totalement pris en charge par la sécurité sociale, s'adresse aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 74 ans, soit environ 16 millions de personnes.

A faire tous les deux ans

Tous les 2 ans, elles sont invitées, par courrier de l'assurance maladie, à réaliser un test de dépistage qui consiste en la recherche de sang occulte dans les selles grâce à un bâtonnet qui est ensuite à replacer dans un tube hermétique garantissant sa conservation et à envoyer au laboratoire avec son enveloppe T. Ce test ne nécessite qu'un seul prélèvement et se fait chez soi.



Ecrit par le 19 décembre 2025



Copyright Sainte Catherine

Les tests sont également disponibles en pharmacie

Afin d'améliorer le recours à ce dépistage et atteindre un taux de dépistage de 45 % recommandé, le circuit de remise du kit de dépistage a été étendu aux pharmaciens d'officine, et pas seulement auprès des médecins traitants. On peut également se le procurer en ligne, sur le site : https://monkit.depistage-colorectal.fr/

En savoir plus sur Sainte-Catherine

L'activité de Sainte-Catherine est particulièrement importante en Radiothérapie, 51 000 séances/an, ce qui représente 100% des séances en Vaucluse et 33% des séances en région PACA; Chimiothérapie, 24 000 séances/an, ce qui représente 75% des séances en Vaucluse et 10% des séances en région PACA; Soins d'accompagnement grâce à des médecins qualifiés et une équipe soignante de 300 personnes.

Les Chiffres clés par an

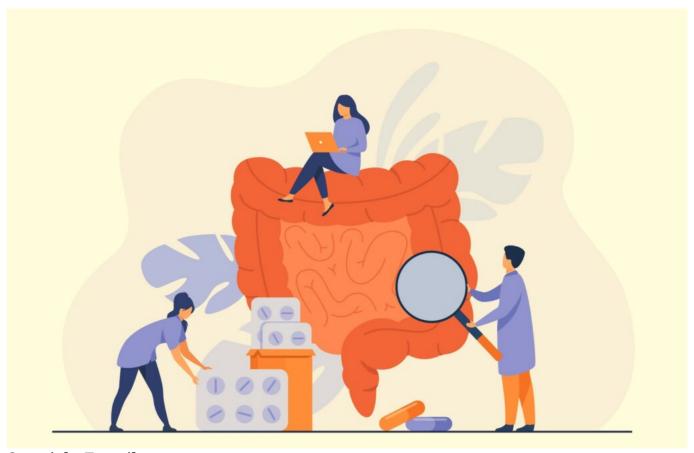
51 000 séances de radiothérapies ; 38 500 consultations médicales ; 24 000 séances de chimiothérapies ; 21 500 patients pris en charge ; 3 100 nouveaux patients ; Plus de 500 professionnels.

Les infos pratiques

centre du traitement du cancer-Avignon-Provence. 250 Chemin de baigne Pieds à Avignon. 04 90 27 61 61. Site Web ici.



Ecrit par le 19 décembre 2025



Copyright Freepik

Sainte Catherine en Mars, Campagne nationale pour le dépistage du cancer colorectal



Ecrit par le 19 décembre 2025



<u>Sainte-Catherine</u>, l'Institut du cancer Avignon Provence organise une campagne de sensibilisation sur le cancer colorectal avec une conférence grand public mardi 18 mars, et de l'information mercredi 26 mars.

Avec 43 000 nouveaux cas et 17 000 décès par an, en France, le cancer colorectal est le 2^e cancer le plus meurtrier. C'est également le 2^e cancer chez les femmes, après le sein, et le 3^e cancer chez les hommes, après ceux de la prostate et du poumon.

Détecter le cancer colorectal le plus tôt possible

Dans 90% des cas, ce cancer pourrait être guéri s'il était détecté à un stade précoce. Pourtant, selon les derniers chiffres publiés par Santé publique France, le taux de participation au programme national de dépistage reste bien en- dessous des recommandations européennes d'un seuil minimum de 45%.

La prévention pour sauver sa vie

Si 45% des personnes se faisaient dépister, la mortalité pourrait baisser de 15%, soit environ 2 550 décès



en moins par an, en France. Le taux de participation au programme national de dépistage est aujourd'hui de 32%, c'est trop peu. Le dépistage du cancer colorectal, qui est gratuit, simple et efficace, favoriser la précocité des diagnostics et augmente les chances de guérison, sans traitements lourds.

Les opérations de Mars Bleu, à Sainte-Catherine

Conférence Grand Public, mardi 18 mars, à 18h. « Tout savoir sur le cancer colorectal, de la prévention à la guérison ». Campus CCI Vaucluse, allée des Fenaisons à Avignon. Des experts des établissements de santé du territoire et des associations de patients partageront des informations essentielles sur le cancer colorectal, les facteurs de risque, et surtout, l'importance du dépistage. Cet événement est gratuit et ouvert à tous. Les participants pourront poser leurs questions, discuter des enjeux du dépistage et comprendre comment sauver des vies.

Stands d'information et de sensibilisation Mercredi 26 mars, de 9h à 17h

Accueil B1 de Sainte-Catherine. Une bulle d'information avec un espace confidentiel sera mis à la disposition des visiteurs qui pourront interroger les professionnels de santé. Ils pourront également rencontrer la diététicienne de l'établissement et une enseignante en activité physique adaptée (APA). Un vélo à smoothie sera également proposé pendant toute la journée.

Trop peu de personnes dépistées

Trop peu de personnes se font dépister pour le cancer colorectal alors qu'il est gratuit et organisé par l'assurance maladie pour les personnes de 50 à 74 ans. Il est donc nécessaire de s' informer, sensibiliser et lever les réticences.

Sainte-Catherine

Sainte-Catherine se mobilise pour ce mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, aussi bien auprès de ses salariés, que des patients, de leurs proches et visiteurs, ainsi que du grand public. Toutes les informations : Mars Bleu : un mois pour sensibiliser au dépistage du cancer colorectal - ICAP



GRANDE SOIREE D'INFORMATION ONCOSUD₂₀₂₅

Animée par Philippe Schmit MProvence

Inscription gratuite et ouverte à tous































La Ville de Sorgues forme les citoyens aux risques majeurs avec le Passeport pour la Cohésion



La Ville de <u>Sorgues</u> vient de lancer son Passeport pour la Cohésion, qui vise à rassembler les citoyens autour de la prévention et de la gestion des risques majeurs identifiés sur notre territoire dans le but de pouvoir intervenir en cas de catastrophe. Différentes conférences et formations gratuites auront lieu jusqu'en mai 2025.

Initié par <u>Bernard Rigeade</u>, adjoint au Maire délégué à la Politique de la Ville, et porté par la municipalité, le Passeport pour la Cohésion est né. « Il s'inscrit dans notre volonté d'assurer la sécurité et



le bien-être de tous nos concitoyens face aux risques majeurs auxquels nous pouvons être confrontés », explique la Ville de Sorgues.

Ce dispositif ne vise pas seulement à sensibiliser la population sorguaise, c'est un programme de formations et conférences étalées d'octobre 2024 à mai 2025 sur différentes thématiques qui tournent autour des catastrophes naturelles, des accidents ou de crises diverses. « Il est essentiel que chacun d'entre nous se sente concerné et devienne acteur de la sécurité de notre ville », a déclaré <u>Thierry Lagneau</u>, maire de Sorgues. Il n'est pas nécessaire d'assister à toutes les conférences et formations pour adhérer à ce projet.

Objectif: unir face aux risques

Avec cette série de formations et conférences, la Ville souhaite informer les citoyens tout en les impliquant activement dans une démarche plus participative et collective pour favoriser le vivre ensemble. Les formations et conférences seront basées sur des événements récents durant lesquels les populations n'étaient pas préparées comme le séisme au Maroc, les inondations en Europe centrale, les incendies au Portugal, ou encore l'attentat d'Arras.

Cette méthode permettra d'insister sur la nécessité de se former pour devenir acteur de sa propre sécurité et de la sécurité des autres. En plus de contribuer à forger la culture du risque, le Passeport pour la Cohésion veut renforcer les liens sociaux, rétablir une connivence et redécouvrir une solidarité.

Vers la mobilisation de volontaires

Pour le bon déroulement du projet, une vaste campagne de recrutement de volontaires est lancée. Ces derniers joueront un rôle essentiel dans la pérennité du Passeport de la Cohésion puisqu'autour d'eux seront créés des groupes d'intervention qui seront mobilisables en cas de besoin.

À termes, l'objectif est de multiplier ces groupes pour assurer une couverture optimale du territoire en cas de risque majeur. En lançant ce projet, la Ville de Sorgues se veut modèle de cohésion sociale et de résilience face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Programme des formations et conférences

Les formations et conférences auront pour objectif d'enseigner aux citoyens les bonnes pratiques face aux catastrophes naturelles, industrielles et sanitaires.

- Le mercredi 6 novembre à 18h, le Capitaine des pompiers <u>Guillaume Grand</u>, commandant du centre de secours de Sorgues, animera la formation 'Feu de forêt, inondation, industriel connaître, prévenir, réagir face à ces risques sur Sorgues'.
- Le mercredi 15 janvier 2025 à 18h, le Docteur <u>Gérard Lepeu</u>, ancien chef de Service d'hématologie au Centre Hospitalier d'Avignon, animera la conférence 'Risques infectieux en cas de catastrophe'.



Ecrit par le 19 décembre 2025

- Le mercredi 29 janvier 2025 à 18h, par la Professeure <u>Damienne Provitolo</u>, géographe, directrice de recherche au CNRS, codirigeante de l'équipe RISQUES sur une planète changeante au laboratoire Géoazur à Sophia Antipolis, et directriceadjointe scientifique de l'Institut Méditerranéen du Risque de l'Environnement et du Développement durable de l'Université Côte d'Azur, animera la conférence 'Vulnérabilité, résilience et comportements humains face aux catastrophes'.
- Le mercredi 26 février 2025 à 18h, le Professeur Olivier Bellier, professeur d'Université d'Aix-Marseille Université, vice-président délégué Science et Société d'Aix-Marseille Université, directeur du CEREGE Aix-Marseille Université, animera la conférence 'Séismes en Provence : de la tectonique des plaques aux tremblements de terre de Provence (1909)'.
- Le mercredi 26 mars 2025 à 18h, le Professeur Emmanuel de la Coussaye, professeur des Universités et chef du Service des urgences du CHU de Nîmes, animera la conférence 'La médecine de catastrophe'.
- Le mercredi 9 avril 2025 à 18h, Fabrice Montreuil, retraité du CEA (Commissariat à l'Énergie Nucléaire et aux Énergies Alternatives), ancien chef de laboratoire du Service de Protection contre les Rayonnements Marcoule, et président de l'Association pour les Techniques et les Sciences de Radio protection, animera la conférence 'Les risques radiologiques lors d'un évènement de type nucléaire, local, national ou international. Les moyens de protection ».
- Entre janvier et avril 2025, <u>Van-Son Muonghane</u>, psychologue et formateur en techniques d'optimisation du potentiel, animera la formation 'Méthode de gestion du stress adaptée aux risques majeurs' qui sera divisée en deux modules totalisant 4h de formation.
- Entre janvier et mai 2025, l'<u>Association de Formation au Secours Aquatique de Vaucluse</u> animera la conférence 'Secourisme en milieu dégradé'.

Une mise en pratique pour clôturer le projet

Le 24 mai 2025, la Ville de Sorgues organisera une journée de clôture du projet de Passeport pour la Cohésion au cours de laquelle les volontaires pourront mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Les personnes inscrites au projet établiront ensemble un scénario catastrophe. Chacune aura un rôle attribué, certaines seront victimes, d'autres secouristes ou brancardiers, certaines géreront le maquillage des blessés et des effets spéciaux pour créer l'événement le plus proche de la réalité. Cette simulation de risques majeurs aura lieu à à l'île de l'Oiselay près du pont des Arméniers.

Les places pour les formations et conférences sont limitées. Pour visualiser tout le programme et s'inscrire, <u>cliquez ici</u>.

Le formulaire d'inscription doit être rempli et déposé à l'accueil du Centre administratif ou envoyé par mail à l'adresse passeportcohesion@sorgues.fr